

POURQUOI

Cet indicateur permet d'évaluer la quantité de poissons obtenue suite à une opération d'empoissonnement d'un plan ou retenue d'eau. Une augmentation des quantités de poissons peut améliorer le régime alimentaire familial et individuel. La production piscicole suite à un empoissonnement contribue à la consommation d'aliments adéquats (lien avec la nutrition). Pour le développement ou la diversification de la pisciculture, l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources (génétiques, alimentaires, environnementales, humaines) reste un enjeu majeur. Sur le plan mondial, au cours des vingt dernières années, la production annuelle de poissons d'élevage est passée de moins de 9 millions de tonnes à près de 40 millions de tonnes¹. La pisciculture contribue à près de 50 % de l'apport de poisson à la consommation humaine : soit 8 kg/individu/an même si sur le plan de l'apport nutritionnel sa contribution reste marginale (les poissons représentent moins de 2 % de l'apport calorique moyen journalier de 2 880 cal/habitant). Dans certains pays, les poissons contribuent jusqu'à 50 % de l'apport protéique d'origine animale. Bien que la valeur nutritionnelle du poisson soit bien reconnue, sa contribution réelle à la couverture des besoins en acides gras longs polyinsaturés (EPA+DHA), qui est de l'ordre de 3 g/habitant/semaine, est également très faible. A l'horizon 2030, on estime que la demande serait de l'ordre de 165 millions de tonnes de produits d'origine aquatique par an, demande qui ne peut être couverte sans l'aquaculture. La production en circuits fermés permet de réduire la consommation d'eau et d'améliorer la gestion des déchets et le recyclage des nutriments, rendant la production intensive de poissons compatible avec le développement durable de l'aquaculture (Martins et al., 2010²).

CARACTÉRISTIQUES

Code	ENV.PRD.PSE	Indicateur	Production piscicole suite à un empoissonnement
Définition	Quantité de poissons obtenue suite à une opération d'empoissonnement d'un plan ou retenue d'eau		
Unité de mesure	Tonne	Données requises pour le calcul et méthode de calcul	Quantité de poissons obtenue suite à une opération d'empoissonnement d'un plan ou retenue d'eau Indicateur = Somme des quantités de poissons obtenues suite à une opération d'empoissonnement d'un plan ou retenue d'eau
Fréquence de collecte	Annuelle	Méthode de collecte	Enquête
Périodicité de rapportage	Annuelle	Niveau de désagrégation	National - Régional - Départemental - Communal
Source de production	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable		
Service/Département responsable de la production	DPA/Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable		

1 Kaushik S, 2014. L'apport de la pisciculture à l'alimentation de l'homme. Cah Agric 23 : 18-23. doi : 10.1684/agr.2014.0679

2 Martins CIM, Eding EH, Verdegem MCJ, Heinsbroek LTN, Schneider O, Blancheton JP, et al., 2010. New developments in recirculating aquaculture systems in Europe : A perspective on environmental sustainability. Aquacultural Engineering 43: 83-93.





Service d'analyse / exploitation / Diffusion	DS/Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable DEP/Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
Principale utilisateurs et liens avec les politiques et stratégies	Comité Interministériel d'Orientation ; DPG/CSIN/GDT/Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable. PNSN et PDES
Nature (Produit, Résultats, Impact, Effet, Procédure)	Effet
Commentaire et critère de qualité	Il s'agit d'un indicateur de planification utilisé dans la stratégie du Plan de Développement Economique et Sociale (PDES) et de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN). Cet indicateur est noté à 42 % selon les critères de qualité de la PNIN car disponible uniquement de 2017 à 2020 au niveau national.

En 2014, selon le « Point de situation de la pisciculture intensive ou semi-intensive le long du fleuve Niger », la production de poissons au Niger est estimée entre 40 000 et 50 000 tonnes par an avec une commercialisation essentiellement sous forme fumée en direction du Nigeria³. En 2006, le document de « Stratégie de développement de la filière halieutique » - Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification – estime la consommation nationale de poisson de l'ordre de 2.1 kg par habitant et par an dans les gros centres urbains, soit une demande annuelle de 23 000 tonnes contre une production inférieure à 9 000 tonnes constituée par les captures du fleuve, des mares et des retenues d'eau⁴. La production du lac Tchad, du fait de son éloignement des centres de consommation, est essentiellement exportée au Nigeria. L'offre de poisson, fortement déficitaire, entraîne une importation de poisson (frais d'eau douce, congelé de mer) en provenance du Mali, du Nigeria, du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Depuis cette date, les captures de pêche sur le fleuve Niger enregistrent une baisse importante (selon les professionnels) alors que la demande ne cesse d'augmenter, notamment dans les centres urbains. Les communautés de pêcheurs le long du fleuve Niger enregistrent donc une diminution régulière de leur activité et des captures de poissons. Ceci est dû à l'ensablement du fleuve, au développement des périmètres irrigués, qui suppriment les zones traditionnelles de nourrissage des alevins et à une surexploitation de la ressource.

Les premières expériences de pisciculture du Niger remontent à la fin des années 1970. Ces dernières années des acteurs non agricoles (fonctionnaires, commerçants...) investissent dans la pisciculture. En dehors du fleuve, il existe des mares et des retenues dont un grand nombre font l'objet d'opérations d'empoisonnement. Il s'agit de pisciculture extensive sans apport de nourriture aux poissons et même de fertilisants. La pisciculture extensive n'a pas été prise en compte dans ce travail. La Fédération Nationale des Groupements des pêcheurs du Niger (FNGPN) a été créée le 14 Février 2004 par Arrêté n° 041/MI/DGAPJ/DLP. Son siège social est à Niamey. Face à la désertification et à l'ensablement du fleuve, la Fédération a recommandé à ses membres de s'engager dans la pisciculture afin de compenser la diminution des revenus de la pêche et ainsi subvenir aux besoins de la famille.

³ Elh Seyni Yacouba, Président de la FNGPN - Ramatou Seyni, Technicienne FNGPN - Aïssa Kimba et Patrick Delmas / RECA, « Point de situation de la pisciculture intensive ou semi-intensive le long du fleuve Niger », 26 p., décembre 2014

⁴ Idem

